



Traitement lumineux : les brebis se croient en automne

Le traitement lumineux consiste à faire croire aux brebis que c'est l'automne lors de luttes de mars à juin. Elles entrent alors naturellement en chaleurs. Mais pour cela, il faut modifier le photopériodisme naturel au minimum 140 jours avant l'introduction des béliers, soit près de 5 mois. Pour que les brebis aient l'illusion que les jours raccourcissent, il faut qu'elles aient vécu des jours longs avant ! Ainsi, dans un premier temps, les brebis sont en bergerie et un éclairage spécifique est appliqué pour simuler des jours longs pendant au moins 80 jours. En pratique, la bergerie est éclairée pendant 17 heures consécutives, de 5 h à 22 h par exemple. L'installation peut se faire :

- avec des néons doubles qui fonctionnent en continu,
- ou avec des projecteurs équipés d'ampoules LED, un boîtier de réglage et une sonde qui mesure en permanence la luminosité. Cet investissement est plus coûteux mais il permet de réduire la consommation électrique.

Un programmeur, peu onéreux, fiabilise le protocole. Un aménagement électrique est indispensable car une luminosité de 200 lux doit être mesurée au niveau de l'œil de la brebis. La période de jours courts (60 jours minimum) se fait ensuite naturellement pour des mises en lutte avant le 15 avril. Les brebis peuvent donc être remises à l'herbe car la durée du jour ne dépasse pas 12 heures. Des durées de lutte de trois cycles semblent plus prudentes selon les résultats dont nous disposons, car le premier cycle est peu fécondant (effet mâle). Attention, pour des mises en lutte après le 15 avril, un ajout de mélatonine ou bien l'obscurcissement de la bergerie (souvent difficile à réaliser) est obligatoire.

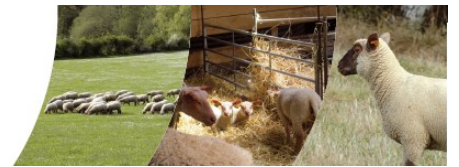
En résumé :

- Une méthode appliquée aux races de brebis saisonnées
- Le protocole commence 140 jours minimum avant la mise en lutte.
- Cette technique n'est pas applicable au système accéléré et aux agnelles qui ont une cyclicité moins marquée.
- Les béliers subissent également le traitement lumineux dans la bergerie pendant la phase de jours longs, mais pas dans le même lot que les brebis. Pendant la phase de jours courts naturels, ils sont isolés des brebis (au moins 100 mètres) pour obtenir un effet bélier.
- Préconisation : 1 bélier pour 30 brebis
- Par rapport à une lutte en saison sexuelle, des mises bas décalées de 15 jours puis qui s'étalent comme avec une lutte naturelle d'automne
- Un taux de fertilité supérieur à 80 % est considéré très correct
- Coût indicatif de l'investissement d'une installation électrique (néons doubles) : 1 000 € pour 100 brebis

UN EXEMPLE DE PROTOCOLE DE TRAITEMENT LUMINEUX POUR UNE MISE EN LUTTE AU 1ER AVRIL

Du 8 novembre au 27 janvier	Jours longs (17h de lumière)	Brebis et béliers en bergerie (pas dans le même lot)
Du 28 janvier au 1er avril	Jours courts naturels	Brebis et « béliers isolés » à l'herbe
Du 1er avril au 5 mai	Lutte	Brebis et béliers à l'herbe
10 - 15 juin	Echographie	Brebis à l'herbe
Fin Aout	Premières mises bas	

[Radio_ovin] - Des éléments pour interpréter une analyse coproscopique



Dans ce radio ovin, le vétérinaire Pierre AUTEF indique les seuils d'alerte d'infestation à remarquer sur les résultats d'une analyse coproscopique. Les mesures sont réalisées en œufs par gramme (OPG), ou en nombre de larves pour les strongyloses respiratoires. Cependant ces quantités d'œufs excrétés dépendent du système immunitaire de l'animal : une forte infestation peut être masquée par un bon système immunitaire. C'est pourquoi il est important de prélever plusieurs animaux dans le cadre d'une coproscopies pour un même lot .

<https://idele.fr/detail-article/radio-ovin-n-5-des-elements-pour-interpreter-une-analyse-coproscopique>



CTRL + clic sur le lien pour ouvrir le podcast

(Carole LE CREFF - CAPDL)



La 16ème **Rencontre Régionale Ovine des Pays de la Loire** se déroulera le **19 septembre 2023 à 14h au GAEC le Pay Le Pay à St André Treize Voies - MONTREVERD(85).**

Elle aura pour thème :

" Conduite d'un grand troupeau en agriculture biologique et en circuit court, Agrivoltaïsme, chiens de protection et bergerie récente et fonctionnelle".

Au programme :

- Présentation de l'exploitation du Gaec le Pay : exploitation en Agriculture biologique depuis 1996, conduite de la reproduction et sélection Mouton Vendéen et Charmoise, désaisonnement lumineux, conduite sanitaire en Agriculture biologique, Commercialisation (circuit court), organisation de la bergerie par Alexis Gratton - éleveur et Stéphane MIGNÉ - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
- Chien de protection : intérêt du chien de protection (données économiques/charge de travail) / importance de la formation et de l'accompagnement pour accueillir un chien de protection, coût d'entretien annuel d'un chien, bien gérer son animal au quotidien Anthony FIARD - éleveur et utilisateur relais en Bretagne
- Agrivoltaïsme : les enjeux des projets couplant photovoltaïsme et élevage, Charte et recommandations pour le développement de projets Agrivoltaïsme ovins vertueux, témoignage de projet en cours Audrey DESORMEAUX - FNO
- Visite, organisation et fonctionnement de la bergerie, confort de travail avec une présentation des équipements par Jean GRATTON - éleveur



Agenda

2 septembre 2023 : Vente de jeunes béliers en sortie de station de contrôle individuel en race Bleu du Maine et concours de la race bleu du Maine (Evron - 53)

2 et 3 septembre 2023 : Festi Elevage à Chemillé (49) et Comice de Candé (49)

6 et 7 septembre 2023 : Tech Ovin (Bellac - 87)

Du 8 au 11 septembre 2023 : Foire de Béré (44)

Du 12 au 14 septembre 2023 : Space (Rennes - 35)

19 septembre 2023 : Journée Régionale Ovine à Montreverd (85)